



BLASON :

Créé par la municipalité au XIX^e siècle.

« Écartelé : Au 1 et 4 d'argent, fretté de sable, au chef cousu d'or, chargé de trois merlettes de sable ; au 2 et 3 d'or, à un lion couronné d'azur. »

TOPOONYMIE :

Nom d'origine latine "Aureonno Vico" le lieu habité par le dénommé Aureonnus.

ÉVRON

EXPLICATIONS :

Le blason est un dérivé de celui de la famille d'Estrées qui sera seigneur d'Évron pendant plusieurs siècles. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Dans le cas de la commune la couronne et la langue des lions ont été changées de gueules à azur, modification suffisante pour rendre le blason correct.

Pas d'ornements.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :



PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le fretté, le chef, le lion et les merlettes.

ARMES UTILISÉES :

Le blason d'Évron a été réalisé en reprenant les armes de la famille d'Estrées qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune d'Évron n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.